



JARDINIERS AMATEURS

eau
seine
NORMANDIE

PRÉSERVONS
CE QUE L'ON A DE
PLUS PRÉCIEUX

notre santé



notre passion



notre eau



ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU

Agence de l'eau



Ensemble, donnons vie à l'eau

Jardiner peut être un plaisir, une passion qui permet des récoltes naturelles de fruits et légumes et le fleurissement des abords de nos maisons. Mais l'impact sur la santé et l'environnement des produits phytosanitaires, dits pesticides, utilisés dans la pratique du jardinage n'est pas négligeable.

Avec près de 65 000 tonnes de produits phytosanitaires vendus par an, la France est le 1^{er} consommateur européen et le 4^{ème} mondial. Même si seulement 10% de ces produits sont destinés aux espaces verts et aux jardins privés, ils seraient à l'origine de près de 30% de la pollution des eaux par les pesticides, le reste provenant de l'agriculture.

Jardiniers, vous avez une part de responsabilité, comme les autres utilisateurs, dans la pollution des eaux par les pesticides.

Pour préserver notre terre et notre eau si précieuses, supprimez leur utilisation dès que possible.

UN AUTRE REGARD...

Jardins responsables pour produire mieux et préserver notre environnement. Aujourd'hui il est possible de se passer de pesticides.

PRÉSERVONS CE QUE L'ON A, DE PLUS PRÉCIEUX...

notre santé
notre environnement
nos produits naturels
notre passion
notre esprit civique
nos coûts de production
nos ressources en eau

QU'EST CE QU'UN « PRODUIT PHYTOSANITAIRE » DIT « PESTICIDE » ?

Les produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, fongicides, ...) sont des poisons destinés à détruire ou freiner la croissance des végétaux indésirables et des organismes jugés nuisibles, comme certains insectes.

Un « produit phytosanitaire » est composé de 2 types de substances :

- une ou plusieurs matières actives qui donnent au produit l'effet « poison »
- des additifs qui renforcent l'efficacité du produit et son emploi

PROTÉGEONS NOTRE EAU...

Les produits phytosanitaires, ça ne coule pas de source...

On parle de produits phytosanitaires dégradables, mais ceux-ci peuvent mettre plusieurs jours ou mois avant de se dégrader, formant parfois de nouvelles molécules, elles aussi toxiques.

Par ailleurs, les pesticides ne touchent jamais exclusivement leurs cibles et la pluie ou le vent peuvent entraîner tous ces résidus dans les cours d'eau, les fossés, les égouts ou, par infiltration, dans les nappes d'eau souterraine.

La contamination de nos ressources en eau

Sur le bassin Seine Normandie entre 2007 et 2009, les pesticides étaient présents dans :

94% des points suivis dans les cours d'eau

78% des points suivis en eaux souterraines

Les substances les plus fréquemment rencontrées étant des herbicides.

Le seuil de potabilité de l'eau est fixé à 0.1 microgramme de pesticide par litre d'eau. Quelques gouttes de matière active dans le volume d'une piscine olympique suffisent pour dépasser ce seuil.

Les conséquences concernent donc à la fois l'environnement et nos finances car construire des unités de traitement coûte cher sur la facture d'eau.



ATTENTION !

Zones à risques : ne traitez jamais sur des surfaces imperméables ou près des points d'eau. De nombreuses solutions existent pour vous aider à vous passer de pesticides dans votre jardin.

La pollution directe de l'eau par les jardins

Elle se réalise principalement :

- En désherbant chimiquement des surfaces imperméables (trottoirs, cours...) ou semi-imperméables (allées gravillonnées...) particulièrement sensibles au ruissellement.
- En traitant près des points d'eau ou des voies d'écoulement comme puits, fossés, grilles d'égouts...
- En rinçant son pulvérisateur ou en vidant les restes de produits non utilisés au dessus d'un évier ou d'une voie d'écoulement des eaux.

PROTÉGEONS NOTRE SANTÉ...

Utiliser des produits phytosanitaires, ce n'est pas élémentaire...

L'impact à court et à long terme de pesticides mal utilisés n'est pas négligeable pour votre santé.

Les conséquences peuvent aller du simple désagrément à des troubles plus graves.



Et dans les jardineries ?

La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Champagne Ardenne (FREDON CA) pilote une Charte, dont les jardineries, les associations, les collectivités et les administrations partenaires de la FREDON sont signataires.

L'objectif de la Charte est de diminuer durablement la consommation de pesticides dans les jardins en orientant les consommateurs, aussi souvent que possible, vers des solutions sans pesticides.

Votre santé d'utilisateur...

La manipulation de ces produits dangereux peut avoir des effets sur votre santé si vous ne vous conformez pas aux précautions très strictes d'utilisation et de protection.

Cette contamination peut avoir lieu lors de la préparation de la solution (ou bouillie), lors de la pulvérisation sur les cultures ou lors du nettoyage du matériel.

Oui, des solutions existent pour jardiner en préservant sa santé et l'environnement... En respectant quelques règles de base pour bien entretenir votre jardin.

➤ ADAPTEZ LES PLANTES AUX CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES DE VOTRE JARDIN : climat, sol, exposition.

➤ RECHERCHEZ L'ÉQUILIBRE

La présence de ravageurs sera compensée par la venue d'insectes utiles.

Favorisez la diversité végétale.

La matière organique exportée par les récoltes, tontes, tailles, etc., doit être compensée pour éviter un appauvrissement des sols...

➤ NE CRÉEZ PAS DE SITUATION QUI FERAIT COURIR UN RISQUE SUPPLÉMENTAIRE À VOTRE JARDIN

Évitez d'apporter trop d'engrais à vos plantes, cela peut favoriser l'implantation de maladies.

Autre exemple, la nature a horreur du vide : les herbes indésirables s'empareront très vite des sols que vous aurez laissés nus.

➤ ÉVITEZ LE DÉVELOPPEMENT DES MAUVAISES HERBES

De nombreuses solutions existent : paillage (feuilles mortes ou tontes de gazons), plantes couvre-sol qui apportent une touche esthétique supplémentaire comme le millepertuis ou un parfum agréable comme le chèvrefeuille ou le muguet.

➤ INTERVENEZ AU BON MOMENT

Évitez d'attendre que les plantes envahissantes ne montent à graine pour désherber.

➤ STOP AUX TRAITEMENTS CHIMIQUES

Les désherbages chimiques répétés fragilisent la terre. Vous pouvez faire un arrachage manuel ou utiliser de l'eau bouillante pour désherber les abords des maisons et les allées des jardins.

Utilisez des produits biologiques ou laissez faire les insectes auxiliaires (coccinelles, abeilles, syrphes...), amis des cultures. S'il y a de nombreuses racines de plantes coriaces comme le liseron ; utilisez une bêche à dents qui facilite l'extraction et évite de couper les racines qui se multiplieraient.

➤ PENSEZ À LA ROTATION DES CULTURES DANS VOTRE POTAGER

Cela permettra de limiter les maladies.

➤ IDENTIFIEZ BIEN LA MALADIE, L'HERBE INDÉSIRABLE OU LE RAVAGEUR, ET RENSEIGNEZ-VOUS AVANT D'INTERVENIR.



UN AUTRE REGARD...

Accepter la végétation spontanée.

Beaucoup de « mauvaises herbes » n'ont de mauvais que le nom. Les accepter, les entretenir peut rendre notre environnement plus attrayant.

La santé de vos proches...

Il existe des risques pour la santé des consommateurs de récoltes contaminées par les résidus de pesticides, notamment les plus fragiles, comme les femmes enceintes et les enfants.

Un mauvais stockage de ces produits peut aussi être à l'origine d'une ingestion accidentelle par les plus jeunes.



Vos animaux de compagnie...

Ils peuvent être intoxiqués directement par inhalation, contact ou ingestion, ou indirectement par ingestion de proies ou végétaux traités.

PROTÉGEONS NOTRE PASSION...

Les produits phytosanitaires, en abuser, c'est dévaster...

Pour retrouver des tomates juteuses et des fraises parfumées, jardinez de façon naturelle.

Si vous cultivez un potager, c'est pour avoir des fruits et légumes différents de ceux achetés dans le commerce.



ATTENTION !

A la contamination des récoltes

Due essentiellement à de mauvaises pratiques comme le surdosage, le non-respect des consignes d'utilisation ou du délai entre traitement et récolte.

A l'apparition de résistance

L'utilisation répétée d'une même substance active pendant des années provoque chez les mauvaises herbes et les parasites l'apparition de populations résistantes, très difficile à détruire.

A la stérilisation de votre jardin

Les pesticides ont des effets indésirables sur des hôtes utiles comme les vers de terre qui participent, par la décomposition des déchets végétaux à la fertilisation de vos sols et au bon état de vos cultures.

Certains insecticides tuent aussi les insectes utiles comme la coccinelle qui mange les pucerons ou les abeilles et papillons qui pollinisent vos fleurs.

C'EST POSSIBLE !

Utilisez-vous des produits phytosanitaires pour l'entretien de votre jardin ?

Non, car je suis convaincu qu'il est indispensable de cultiver au naturel, au potager comme au jardin d'ornement. Cela me permet de manger des fruits et légumes sains et d'éviter de polluer mon environnement immédiat.

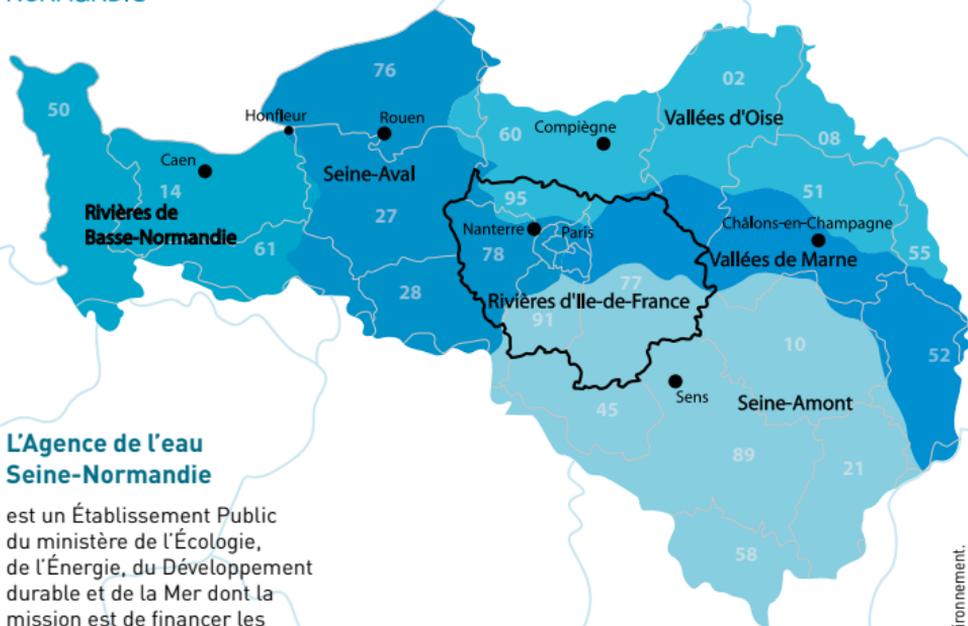


Si je traite une plante en utilisant un produit chimique de synthèse, je contribue à la pollution de l'air, de l'eau et du sol, je peux détruire des milliers d'auxiliaires et de micro-organismes essentiels... Alors qu'il existe la plupart du temps une solution alternative et naturelle qui n'aura pas d'impact néfaste sur tout un milieu.

Est-ce difficile de jardiner naturel ?

Le jardinage au naturel est un concept ! Il suffit de connaître les bonnes pratiques de jardinage. Ce ne sont pas des techniques compliquées à mettre en œuvre, mais il faut changer quelques habitudes. L'association dont je suis le Président veut développer, à travers toute la France et grâce à ses 2000 animateurs, une pédagogie efficace afin d'amener les jardiniers amateurs à ne plus utiliser aucun pesticide. Dans nos ateliers, vous apprendrez à faire votre compost, accueillir les insectes auxiliaires dans votre jardin, vivre avec tous les acteurs de la nature...

M. Philippe DREUX,
Président de l'association des Jardiniers de France,
Officier du mérite agricole.



L'Agence de l'eau Seine-Normandie

est un Établissement Public du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer dont la mission est de financer les ouvrages et les actions qui contribuent à préserver les ressources en eau et à lutter contre les pollutions, en respectant le développement des activités économiques. Pour ce faire, elle perçoit des redevances auprès de l'ensemble des usagers. Celles-ci sont redistribuées sous forme d'avances et de subventions aux collectivités locales, aux industriels, aux artisans, aux agriculteurs ou aux associations qui entreprennent des actions de protection du milieu naturel.

Siège

Direction de l'eau, des milieux aquatiques et de l'agriculture

51, rue Salvador Allende
92027 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 20 18 21
Fax : 01 41 20 16 62

www.eau-seine-normandie.fr

Vos interlocuteurs

Les services milieux aquatiques et agriculture de l'Agence de l'eau Seine-Normandie

En Direction Territoriale

Rivières d'Ile-de-France et Paris petite couronne

51, rue Salvador Allende - 92027 Nanterre cedex
Tél : 01 41 20 16 10 - Fax : 01 41 20 16 09

Seine-Amont

2 bis, rue de l'écrivain - 89100 Sens
Tél : 03 86 83 16 50 - Fax : 03 86 95 23 73

Vallées de Marne

30-32, Chaussée du Port -
51035 Châlons-en-Champagne cedex
Tél : 03 26 66 25 75 - Fax : 03 26 65 59 79

Vallées d'Oise

Rue du Docteur Guérin - ZAC de l'Université
60200 Compiègne
Tél : 03 44 30 41 00 - Fax : 03 44 30 41 21

En Direction Territoriale et Maritime

Rivières de Basse-Normandie

1, rue de la Pompe - BP 70087
14203 Hérouville-St-Clair cedex
Tél : 02 31 46 20 20 - Fax : 02 31 46 20 29

Seine-Aval

Hangar C - Espace des marégraphes - BP 1174
76176 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 63 61 30 - Fax : 02 35 63 61 59